

Rapport d'activité 2023

édité le 26/11/2024

COREVIH LYON VALLEE DU RHONE

690781810 - HOSPICES CIVILS DE LYON

F02. Comités de Coordination Régionale de la lutte contre l'infection par le VIH (COREVIH)

Validé structure	Validé ES	Confirmé ARS
15/11/2024	15/11/2024	N/A

Identité de la structure

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA STRUCTURE

Nom de la structure	COREVIH LYON VALLEE DU RHONE
MIG	F02. Comités de Coordination Régionale de la lutte contre l'infection par le VIH (COREVIH)
Finess juridique	690781810
Finess géographique	690781810
Établissement de rattachement	HOSPICES CIVILS DE LYON
ARS compétente	Auvergne-Rhône-Alpes
Bureau national compétent	Bureau R4 DGOS

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE EXACTE

Adresse	3 QUAI DES CELESTINS
Code postal	69229
Ville	LYON 2E ARRONDISSEMENT
Département	RHONE
Région	Auvergne-Rhône-Alpes
Code Géo PMSI	69382 Lyon 2e Arrondissement

Introduction	6
A. Identification / Organisation / Fonctionnement	8
Fiche d'identité de la structure.....	8
Général.....	8
Acteurs participant aux travaux du COREVIH.....	9
Acteurs hospitaliers	9
Etablissements sanitaires	11
Etablissements médico-sociaux	11
Etablissements sociaux	13
Acteurs premier recours.....	13
Collectivités territoriales	13
Associations.....	13
Autres établissements	15
B. Moyens	17
Description des équipes	17
ETPR : Equivalents temps plein Rémunérés (Méthodologie utilisée notamment pour le RTC : Retraitement comptable et la SAE : Statistique annuelle des établissements de santé)	17
Personnel médical et pharmaceutique (y compris internes et étudiants).....	17
Personnel médical et pharmaceutique (hors internes et étudiants)	17
Internes et étudiants	17
Personnel non médical	17
Personnels de direction et administratif	18
Personnels des services de soins	18
Personnels éducatifs et sociaux	18
Personnels médico-techniques	18
Personnels techniques et ouvriers	18
Données budgétaires et financières	19
Produits	19
T1 Produits versés par l'assurance maladie (en euros).....	19
T2 Autres produits liés à l'activité hors assurance maladie (en euros)	19
T3 Autres produits (en euros)	19
Charges (méthodologie du RTC)	20
T1 Charges de personnel (en euros).....	20
T2 Charges à caractère médical (en euros).....	20
T3 Charges à caractère général et hôtelier (en euros)	20
T4 Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et charges exceptionnelles (en euros)	21
Charges indirectes (en euros)	21
Remarques.....	21
C.1. Coordination	22
Animation.....	22

Coordination des politiques publiques régionales et nationales	22
Réunions avec l'ARS	22
Le COREVIH a-t-il établi des éléments de diagnostic sur un thème précis ?	22
Le COREVIH est-il impliqué dans un projet « Ville sans sida/etc. » ?	22
Le COREVIH a-t-il été spécifiquement missionné par l'ARS sur une activité de coordination autre (exp : coordination des CEGIDD, coordination de tout ou partie des acteurs de la santé sexuelle, animation territoriale des acteurs...)	23
Correspondants	23
Commissions de travail	23
Thèmes des commissions et noms des pilotes	23
Outils développés par le COREVIH	24
Site Internet	24
Publications	24
Réseaux Sociaux	24
Actions de communication	25
C. Activités 5. Observatoire des pratiques	26
File active année N documentée par le COREVIH	26
Recueil épidémiologique	26
Crise sanitaire : Covid 19	26
C.6. Formation	28
Encadrement des stagiaires	28
Accueil des stagiaires dans l'équipe	28
Encadrement de mémoires, thèses, etc... par l'équipe	28
Contribution à des formations (en tant qu'intervenant)	28
Formations continues professionnelles	28
Secteur Etablissements	28
Secteur EMS	28
Secteur Ville	28
Autres secteurs	29
Autres actions dans le cadre de la formation	29
Conception de programme, de module de formation, outils de formation online, encadrement de DU	29
C.7. Recherche	30
C.9. Amélioration des pratiques	31
État de données sur la PreP	31
Programmes d'éducation thérapeutique	31
Actions du COREVIH dans le cadre de la SNSS dans le cadre de la feuille de route 2018-2020	31
Actions pour lesquelles le COREVIH a été identifié comme acteur opérationnel :	31
Action n°2 : Former les professionnels de santé à la santé sexuelle dans une approche interdisciplinaire	31
Action n°4 : Organiser annuellement en région des campagnes spécifiques de dépistage du VIH, des hépatites virales et des autres IST.	31
Action n°5 : Mettre à disposition des professionnels de santé de premier recours des ressources documentaires en matière de santé sexuelle (prévention, vaccination, dépistage des IST)	31
Action n°15 : Expérimenter dans des villes à forte prévalence du VIH et des IST des centres de santé sexuelle, d'approche communautaire, sur le modèle anglo-saxon.	32
Action n°16 : Faire émerger et soutenir, dans le cadre d'un appel à projets, des actions novatrices en matière de promotion de la réduction des risques pour les personnes en situation de prostitution	32
Action n°18 : Mieux prendre en compte les questions de vie relationnelle et sexuelle dans les consultations des patients atteints de maladies chroniques et dans les programmes d'éducation thérapeutique du patient	

.....	32
Action n°19 : Promouvoir la santé sexuelle des personnes vivant avec des troubles psychiques, prises en charge par les équipes sanitaires, sociales ou médico-sociales	32
Action n°20 : Mieux prendre en compte la thématique « vie privée, affective et sexuelle » pour les personnes handicapées ou les personnes âgées accueillies dans un établissement ou service médico-social	32
Action n°21 : Adapter la planification de l'offre en santé sexuelle et reproductive à destination des jeunes en tenant compte des besoins spécifiques ultra-marins et des ressources existantes	33
Action n°22 : Structurer la recherche en santé sexuelle	33
Autres actions	33
D. Perspectives / Projets spécifiques.....	34

Introduction au rapport d'activité

En avant propos

Pour bien remplir ce rapport d'activité : Comprendre à quoi il peut servir !

Ce nouveau rapport d'activité a été élaboré afin d'être utile :

***aux COREVIH eux-mêmes.**

Pour leur faciliter l'appropriation et la lisibilité du plan national VIH et sa déclinaison locale par :

- le repérage du type d'actions à mettre en place, des domaines de la prise en charge sur lesquels ces actions portent , des modalités de suivi mis en place/indicateurs , des publics touchés par les actions .
- la connaissance de l'utilisation des recommandations d'experts, de la pluralité des acteurs participants aux actions et enfin le repérage des difficultés communes à plusieurs COREVIH.

Méthodologiquement, sa pertinence viendra du fait qu'il est le fruit d'une élaboration commune pour :

- susciter une discussion entre les différents acteurs du COREVIH,
- constituer un outil de négociation entre l'ARS, la direction de l'établissement siège et les acteurs du COREVIH

* **aux ARS** : afin de pouvoir utiliser au mieux l'instance de coordination représentative de l'ensemble des acteurs régionaux impliqués dans la lutte contre le VIH que constitue le COREVIH sur son territoire dans l'élaboration et le suivi de la politique régionale de l'ARS

* **à la DGS et à la DGOS** : afin de pouvoir, par la synthèse nationale qui sera faite annuellement et facilitée par l'informatisation du rapport,

- avoir une vision d'ensemble de l'évolution de la mise en œuvre du plan (et permettant aux COREVIH une mise en perspective de leurs actions),
- décliner et permettre la priorisation des actions futures (au niveau local et comme national),
- mieux accompagner la mise en œuvre du plan en appréciant comment les COREVIH ont pu-ou pas mettre en place leurs différentes missions (analyse des réponses du champ 4) et en :
 - * valorisant les points forts et en repérant les difficultés communes à plusieurs COREVIH (analyse des réponses du champ 15) qui demanderaient une réponse nationale
 - * favorisant l'échange d'expériences
- apprécier les données épidémiologiques produites par le COREVIH, la façon dont ils s'en servent pour leurs actions et de repérer les données qui manqueraient
- apprécier les liens entre COREVIH et ARS
- d'apprécier le fonctionnement – y compris budgétaire- du COREVIH (organisation et moyens)

Méthodologie de remplissage du rapport d'activité

L'utilité d'un rapport d'activité tient en grande partie à la façon dont il est réalisé. Le respect des trois étapes suivantes contribue à en faire un travail utile :

2.1 L'élaboration du rapport devrait faire intervenir des personnes différentes, en particulier, il est recommandé l'implication :

- du secrétariat pour certaines données, en particulier la liste des acteurs identifiés, l'actualisation de cette liste et le circuit d'informations mis en place .
- la direction des affaires financières de l'établissement siège pour le budget .
- d'un binôme coordonnateur et pilote de la commission thématique /ou personnes ressources pour la partie qualitative des fiches actions afin d'éviter que le coordonnateur fasse l'ensemble du travail de façon isolé. Ce travail en binôme devrait favoriser la qualité des réponses sur l'action ainsi que l'appropriation du RA par les autres acteurs et donc son utilité !
- du bureau du COREVIH pour validation

2.2 Un temps d'échanges et de discussion, en interne au sein du COREVIH sur les informations produites au sein du RA, entre les différents membres du COREVIH et des différentes commissions thématiques.

2.3 Un temps de présentation/discussion avec l'ARS, pour les actions de l'année N mais aussi pour les perspectives de l'année N+1. Ce temps devrait aussi être utilisé pour que le COREVIH discute avec l'ARS des données épidémiologiques actualisées sur son territoire ainsi que de l'évolution des caractéristiques de l'épidémie et de la prise en charge

2.4 Le rapport se compose de deux chapitres principaux : le rapport « standardisé » et les « fiches actions ». Chacune de ces parties comporte des chapitres correspondant aux différentes rubriques. Un maximum de données ont été prévues en format quantitatif pour

faciliter l'exploitation du rapport sans pour autant négliger l'aspect qualitatif du document. Cependant, afin de faciliter la synthèse nationale et les comparaisons entre COREVIH, il est recommandé de limiter les parties texte autant que possible.

Introduction au rapport standardisé

Avant propos

Le rapport d'activité des COREVIH est un outil de dialogue et de mobilisation entre les différents acteurs impliqués dans la lutte contre le VIH. Ce rapport dresse un état des lieux de l'utilisation des moyens mis en œuvre pour favoriser la coordination des prises en charge des patients et favoriser la coordination de l'ensemble des professionnels sur le plan régional.

Méthodologie de remplissage du rapport

L'élaboration du rapport nécessite l'intervention collective de différentes personnes, secrétariat pour certaines données en particulier la liste des acteurs identifiés, la direction des affaires financières de l'établissement siège pour le budget, un coordonnateur du COREVIH....

Le rapport est structuré en plusieurs chapitres : l'organisation de la structure qui décrit son fonctionnement général, les moyens utilisés en termes d'effectif ou de budget, la description des missions de coordination, de surveillance, de recherche et d'amélioration des pratiques (animation, outils développés, file active et données épidémiologiques....). Un chapitre dédié sur les perspectives permet de décrire les projets/actions en cours de réalisation et ceux à venir.

A. Identification / Organisation / Fonctionnement

Fiche d'identité de la structure

q3097. Avez-vous mis à jour les contacts de la fiche d'identité de votre structure ? (en particulier les personnes en charge du rapport d'activité)

- Oui
- Non

Remarque : la fiche d'identité est accessible par le menu en haut de votre écran, Elle est importante pour permettre aux référents de la campagne PIRAMIG de contacter les responsables de la collecte dans les établissements et de les informer des grandes étapes du recueil.

[cliquer ici](#) pour l'ouvrir dans un nouvel onglet)

Général

q62. Date de création de la structure (au format JJ/MM/AAAA) 30/06/2008

q63. Nom du COREVIH
COREVIH Lyon-Vallée du Rhône

q64. Région administrative du COREVIH
Inter Région Sud Est

q65. Territoire de référence du COREVIH
Ain-Ardèche- Drôme-Métropole de Lyon-Rhône
Termes de l'arrêté d'implantation

q66. Superficie du territoire de référence du COREVIH
21 070 km
Termes de l'arrêté d'implantation

q70. Coordonnateur médecin du COREVIH: Numéro du collège d'appartenance

- 1
- 2
- 3
- 4
- Aucun

q71. Coordonnateur non médecin du COREVIH: Numéro du collège d'appartenance

- 1
- 2
- 3
- 4
- Aucun

q73. Date de mise en place du bureau (au format JJ/MM/AAAA) 06/07/2017

Acteurs participant aux travaux du COREVIH

Acteurs hospitaliers

q78. Nombre d'acteurs hospitaliers (ets correspondants du territoire)

14

Etablissements membres du COREVIH qui participent à la prise en charge des patients VIH en lien avec le COREVIH et avec lesquels il y a eu éventuellement une signature de convention (en particulier pour la mise à disposition de TEC)

q81. Liste des établissements acteurs du COREVIH

1

q79. Etablissement

Hôpital Edouard Herriot- Hôpital de la Croix Rousse- Hôpital Femmes,Mère Enfant - (Hospices Civils de Lyon)

q80. Date signature convention

Aucune donnée

2

q79. Etablissement

Centre Hospitalier Général de Valence

q80. Date signature convention

Aucune donnée

3

q79. Etablissement

Centre Hospitalier Général de Bourg en Bresse

q80. Date signature convention

Aucune donnée

4

q79. Etablissement

Centre Hospitalier Général d'Aubenas

q80. Date signature convention

Aucune donnée

5

q79. Etablissement

Centre Hospitalier Général de Villefranche sur Saône

q80. Date signature convention

Aucune donnée

6

q79. Etablissement

Centre de Vaccination Internationale - Villeurbanne

q80. Date signature convention

Aucune donnée

7

q79. Etablissement

Centre Hospitalier Général d'Annonay

q80. Date signature convention

Aucune donnée

8

q79. Etablissement

CeGidd du Centre Hospitalier Général de Valence

q80. Date signature convention

Aucune donnée

9

q79. Etablissement

CeGidd de l'Hôpital de la Croix Rousse - Lyon 4 (HCL)

q80. Date signature convention

Aucune donnée

10

q79. Etablissement

CeGidd de l'Hôpital Edouard Herriot - Lyon 3 (HCL)

q80. Date signature convention

Aucune donnée

11

q79. Etablissement

CeGidd du Centre Hospitalier de Bourg en Bresse

q80. Date signature convention

Aucune donnée

12

q79. Etablissement

CeGidd du Centre Hospitalier de Belley (Antenne de Chambéry)

q80. Date signature convention

Aucune donnée

13

q79. Etablissement

CeGidd du Centre Hospitalier de Villefranche sur Saône

q80. Date signature convention

Aucune donnée

14

q79. Etablissement

CeGidd du Centre Hospitalier d'Annonay (Antenne du CHU de Saint Etienne)

q80. Date signature convention

Aucune donnée

Etablissements sanitaires

q4088. Nombre d'établissements sanitaires

Réponse ignorée

q4090. Liste des établissements sanitaire acteurs du COREVIH

1

q4089. Etablissement

Aucune donnée

Etablissements médico-sociaux

q4091. Nombre d'établissements médico-sociaux

11

q4093. Liste des établissements médicaux-sociaux acteurs du COREVIH

1

q4092. Etablissement

CSAPA Hopital Croix Rousse - CSAPA Hôpital Edouard Herriot (Hospices Civils de Lyon)

2

q4092. Etablissement

CSAPA d'Oppelia 69

3

q4092. Etablissement

CSAPA 07

4

q4092. Etablissement

ANPAA 01

5

q4092. Etablissement

ANPAA 69

6

q4092. Etablissement

CSAPA LYADE

7

q4092. Etablissement

ANPAA 26

8

q4092. Etablissement

CAARUD PAUSE DIABOLO

9

q4092. Etablissement

CAARUD RUPTURE

10

q4092. Etablissement

CSAPA OPPELIA 26

11

q4092. Etablissement

BASILIADE

Etablissements sociaux

q4094. Nombre d'établissements sociaux

Réponse ignorée

q4096. Liste des établissements sociaux acteurs du COREVIH

1

q4095. Etablissement

Aucune donnée

Acteurs premier recours

q4097. Nombre acteurs de premier recours

1

q4099. Liste des acteurs de premier recours acteurs du COREVIH

1

q4098. Etablissement

DAC Lyre

Collectivités territoriales

q4100. Nombre de collectivités territoriales

2

q4102. Liste des collectivités territoriales acteurs du COREVIH

1

q4101. Etablissement

Métropole de Lyon

2

q4101. Etablissement

Ville de Lyon

Associations

q4103. Nombre d'associations

15

q4105. Liste des associations acteurs du COREVIH

1

q4104. Etablissement

FRISSE

2

q4104. Etablissement
ENIPSE

3

q4104. Etablissement
ALS

4

q4104. Etablissement
AIDES

5

q4104. Etablissement
ATENA

6

q4104. Etablissement
KEEP SMILING

7

q4104. Etablissement
CABIRIA

8

q4104. Etablissement
DATISENI

9

q4104. Etablissement
SIDA INFO SERVICE

10

q4104. Etablissement

COLLECTIF LESBIEN LYONNAIS

11

q4104. Etablissement

ASSOCIATION LYONNAISE DE SANTE MENTALE

12

q4104. Etablissement

AMICALE DU NID

13

q4104. Etablissement

AVHEC

14

q4104. Etablissement

DHEVA-KH

15

q4104. Etablissement

MEDECINS DU MONDE

Autres établissements

q83. Nombre de ces autres acteurs

7

q86. Liste de ces acteurs du COREVIH

1

q84. Etablissement

Centre de santé sexuelle de Bellegarde

q85. Date signature convention

Aucune donnée

2

q84. Etablissement

Centre de santé sexuelle d'Ornex

q85. Date signature convention

Aucune donnée

3

q84. Etablissement

UCSA de la Maison d'Arrêt de Privas

q85. Date signature convention

Aucune donnée

4

q84. Etablissement

UCSA du centre pénitentiaire de Bourg en Bresse

q85. Date signature convention

Aucune donnée

5

q84. Etablissement

UCSA du centre de Rétention de St Exupéry

q85. Date signature convention

Aucune donnée

6

q84. Etablissement

UCSA de la Maison d'Arrêt de Villefranche sur Saone

q85. Date signature convention

Aucune donnée

7

q84. Etablissement

UCSA de la maison d'arrêt de Corbas

q85. Date signature convention

Aucune donnée

q4106. Nombre de conventions signées avec les acteurs

0

q4107. Thèmes des conventions (ex : mise à disposition de temps de TECs, prestation de service...)

Aucune donnée

B. Moyens

Si les données du RTC ne sont pas disponibles ou à jour, vous pouvez calculer les charges directes à partir du découpage en unités fonctionnelles et faire une estimation des charges indirectes à partir des données précédentes.

Description des équipes

ETPR : Equivalents temps plein Rémunérés (Méthodologie utilisée notamment pour le RTC : Retraitement comptable et la SAE : Statistique annuelle des établissements de santé)

Description des équipes

Les ETP demandés sont des ETPR (équivalent temps plein moyen annuel rémunéré).

Extraits de l'aide au remplissage de la SAE :

- Nous considérons dans ce chapitre les ETPR moyens annuels, correspondant à la moyenne des ETPR mensuels (ex. 1 salarié rémunéré à mi-temps du 01 juillet au 31 décembre compte pour 0,25 ETPR).

- HU : Pour tenir compte de leur double appartenance, les praticiens hospitalo-universitaires doivent être comptés comme 0,5 ETPR

- Attachés : compter 1 ETPR si l'attaché effectue 10 vacations par semaine.

- L'ETPR d'un salarié est au plus égal à 1, même si la durée du travail est supérieure à la durée légale

[Aide au remplissage](#)

i323. Total des ETP moyens annuels rémunérés	7.60
--	------

Personnel médical et pharmaceutique (y compris internes et étudiants)

i2248. Nb ETP moyens annuels rémunérés pour le personnel médical (yc internes et étudiants)	0.30
---	------

Personnel médical et pharmaceutique (hors internes et étudiants)

q272. Nombre ETP total pour le personnel médical et pharmaceutique (hors internes et étudiants)	0.30
---	------

Si possible valeur RTC

i324. Pourcentage de Personnels médicaux (hors internes et étudiants) en ETP (ex. PH / PHC / PA)	3.95
--	------

Internes et étudiants

q2249. Nombre ETP moyens annuels rémunérés : Internes, Docteurs juniors, étudiants et FFI	0.00
---	------

Si possible valeur RTC

Personnel non médical

i2282. Nombre d'ETP « personnel non médical »	7.30
---	------

Personnels de direction et administratif

Personnels de direction, Directeurs de soins, Personnels administratifs dont Secrétaires médicaux et Assistants médico-administratifs

q276. Total des ETP moyens annuels rémunérés « Personnels de direction et administratif »	1.50
Si possible valeur RTC	
i328. Pourcentage de Personnels de direction et administratif en ETP	19.74
q231. ==> dont ETP assistant médico-administratif(ex Secrétaires médicales)	1.00

Personnels des services de soins

Personnels d'encadrement, Infirmiers DE, Aides-soignants, ASHQ et autres personnels de services, Psychologues, Sages-femmes, Personnels de rééducation dont Masseurs kinésithérapeutes, Orthophonistes, Orthoptistes, Diététiciens, Ergothérapeutes, Psychomotricien

q2269. Total des ETP moyens annuels rémunérés « Personnels des services de soins	1.00
Si possible valeur RTC	
i326. Pourcentage de Personnels des services de soins en ETP (Inf / Cadres / CSS)	13.16

Personnels éducatifs et sociaux

Cadres socio-éducatifs, Educateurs spécialisés, Assistants de service social

q2251. Total des ETP moyens annuels rémunérés "Personnels éducatifs et sociaux"	0.00
Si possible valeur RTC	
i2283. Pourcentage de Personnels éducatifs et sociaux	0.00

Personnels médico-techniques

Cadres de santé médico-techniques, Techniciens de laboratoires, Personnels de services de pharmacie, Manipulateurs d'électroradiologie médicale, Dosimétristes, Radiophysiciens - Physiciens médicaux, Conseillers en génétique, Bio-hygénistes, Autres agents techniques participant à l'activité, Agents d'amphithéâtre

q2252. Total des ETP moyens annuels rémunérés « Personnels médico-techniques »	2.00
i2284. Pourcentage de Personnels médico-techniques	26.32

Personnels techniques et ouvriers

Ingénieurs, Personnels des services techniques, Personnels informatique et organisation, Personnels des services ouvriers et des services intérieurs, Conducteurs ambulanciers, Techniciens de recherche clinique, biostatisticien, ingénieurs, web-master

q2253. Total des ETP moyens annuels rémunérés "Personnels techniques et ouvriers"	2.80
Si possible valeur RTC	

i329. Pourcentage de personnels techniques et ouvriers dont scientifiques et TEC en ETP	36.84
---	-------

Données budgétaires et financières

Produits

Préciser ici les produits perçus au titre du dispositif faisant l'objet du rapport d'activité (produits perçus par le centre). Ne pas renseigner la totalité des produits de l'établissement.

i343. Total des produits déclarés	765689.00
-----------------------------------	-----------

T1 Produits versés par l'assurance maladie (en euros)

Le titre 1 comprend les produits : de la tarification des séjours, des médicaments et dispositifs médicaux facturés en sus, des prestations actées et consultations faisant l'objet d'une tarification spécifique, des forfaits annuels, des dotations DAF, MIGAC et FIR.

i334. Part de la MIG et du FIR dans les produits (en %)	100.00
---	--------

q3712. Total des produits du titre 1	765689.00
--------------------------------------	-----------

q335. Dotation issue de la MIGAC dont MERRI (compte 73118)	0.00
--	------

q355. Dotation issue du Fond d'Intervention Régional : FIR (compte 7471)	765689.00
--	-----------

T2 Autres produits liés à l'activité hors assurance maladie (en euros)

Le titre 2 comprend les produits d'activité hospitalière non pris en charge par l'assurance maladie : compléments de la tarification des séjours, forfaits journaliers, produits des prestations délivrées aux patients étrangers non assurés en France, prestations auprès d'un autre établissement, produits provenant d'autres organismes publics (Etat, Collectivités...)

q3714. Total des produits du titre 2	0.00
--------------------------------------	------

T3 Autres produits (en euros)

Le titre 3 comprend les produits non liés à une activité hospitalière : Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises et produits des activités annexes, rétrocession de médicaments, subventions d'exploitation et participations, produits financiers ainsi que les produits liés à la gestion financière (déstockage et immobilisation de production, reprises sur amortissements, dépréciations et provisions...)

q3716. Total des produits du titre 3 (si possible valeur RTC)	0.00
---	------

Les produits de titre 3 sont les produits considérés comme déductibles selon la définition de la méthodologie RTC. Le montant de produit demandé est donc celui du RTC. Pour connaître ce montant, nous vous invitons à consulter l'onglet « PIRAMIG » de VALID-RTC pour le reporter ici.

q359. Si non négligeables, détaillez ici la nature des autres produits

Aucune donnée

(Quelles sont les sources et les montants réciproques ? quelle part a été employée pour les frais de fonctionnement postes projets, l'investissement locaux et l'achat matériel ?)

Charges (méthodologie du RTC)

Préciser ici les charges du dispositif faisant l'objet du rapport d'activité. Ne pas renseigner la totalité des charges de l'établissement. Il s'agit du titre 1 netté des comptes de remboursements. Les valeurs du RTC sont à reporter ici pour les établissements concernés. Pour cela, vous pouvez vous référer à l'onglet "PIRAMIG" dans VALID-RTC

i361. Total des charges nettes déclarées (directes et indirectes)	763599.00
---	-----------

T1 Charges de personnel (en euros)

Le titre 1 comprend les charges de personnels : personnels extérieur, rémunérations du personnel médical, non médical, permanence des soins, impôts, taxes et charges sociales directement liés à ces personnels. Il s'agit du titre 1 netté des comptes de remboursements.

i362. Part des charges de personnel dans le total des charges (en %)	63.56
--	-------

i363. Coût de l'ETPR hors internes et étudiants	63862.63
---	----------

i3719. Total des charges directes de personnel (T1)	485356.00
---	-----------

q364. Charges nettes de personnel médical salarié (comptes 631+633+64) hors internes et étudiants et hors Charges de personnel médical extérieur (intérimaire et autre)	44627.00
---	----------

q3998. Charges de personnel médical extérieur (interiminaire et autre)	0.00
--	------

q3720. Charges nettes docteurs junior, internes et étudiants (comptes 631+633+64)	0.00
---	------

q365. Charges nettes de personnel non médical salarié (comptes 631+633+64)	440729.00
--	-----------

q3999. Charges de personnel non médical extérieur (interiminaire et autre)	0.00
--	------

T2 Charges à caractère médical (en euros)

Le titre 2 comprend les charges à caractère médical : produits, fournitures, marchandises, matières premières à caractère médical ou pharmaceutique ; entretien, réparation de biens, locations et sous traitance à caractère médical.

q366. Total des charges directes à caractère médical (T2)	0.00
---	------

T3 Charges à caractère général et hôtelier (en euros)

Le titre 3 comprend les charges à caractère hôtelier et général : achats non médicaux, d'entretien, gestion courante, autres charges externes.

Dans la méthodologie du RTC, il est convenu de ne conserver dans le titre 3 que les charges directement affectées à l'unité fonctionnelle. Les charges indirectement affectées apparaîtront en charges indirectes sur les sections de Logistique et Gestion Générale (LGG) et, le cas échéant, sur les sections de Logistique Médicale (LM).

q3723. Total des charges directes à caractère hôtelier et général (T3)	172485.00
--	-----------

T4 Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et charges exceptionnelles (en euros)

Le titre 4 comprend les charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles.

Dans la méthodologie du RTC, il est convenu de ne conserver dans le titre 4 que les charges directement affectées à l'unité fonctionnelle déduction faite de nombreuses charges qui sont traitées en

« charges non incorporables » car elles ne relèvent pas directement de la production de soins. Les charges indirectement affectées à l'UF sont traitées en charge indirectes de structure (STR).

q3725. Total des charges directes d'amortissement, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles (T4)	0.00
--	------

Charges indirectes (en euros)

i373. Part des charges indirectes dans le total des charges (en %)	13.85
--	-------

i2905. Total des charges indirectes	105758.00
-------------------------------------	-----------

q2257. ==> Dont Logistique Médicale (LM)	260.00
--	--------

q376. ==> Dont Médico Technique (SAMT)	0.00
--	------

q2256. ==> Dont Logistique et Gestion Générale (LGG)	93032.00
--	----------

q374. ==> Dont Frais de structure (STR)	12466.00
---	----------

Remarques

q385. Préciser les difficultés rencontrées dans le remplissage de cette partie.

Aucune donnée

C.1. Coordination

Animation

q964. Nombre de réunions bureau	4
q4113. Nombre moyen de personnes présentes aux réunions de Bureau	9
q965. Nombre de séances plénières	3
q4114. Nombre moyen de personnes présentes aux séances plénières	38
i966. Nombre de réunions bureau + Nombre de séances plénières	7
q968. Ratio des titulaires présents ou représentés lors des réunions bureau et séances plénières	
1 q967. Ratio des titulaires présents ou représentés	0.66

Coordination des politiques publiques régionales et nationales

Réunions avec l'ARS

q4115. Nombre	1
q4116. Modalités de contractualisation COREVIH – ARS (CPOM, Feuille de route, autres)	
feuille de route	
Ex : CPOM, Feuille de route,...	
q4117. Contractualisation annuelle ou pluriannuelle	
◦ Annuelle	
◦ <i>pluriannuelle</i>	

Le COREVIH a-t-il établi des éléments de diagnostic sur un thème précis ?

q4118. Nombre de diagnostic	Réponse ignorée
q4119. Commentaires	
Aucune donnée	
q4120. Axes d'amélioration	
Aucune donnée	

Le COREVIH est-il impliqué dans un projet « Ville sans sida/etc. » ?

q4121. Nombre de projets	2
--------------------------	---

q4122. Commentaire

La ville de Lyon et la Métropole de Lyon ont signé l'engagement de Paris en 2018.
Le COREVIH LVDR assure la coordination pour ces 2 collectivités territoriales.

Le COREVIH a-t-il été spécifiquement missionné par l'ARS sur une activité de coordination autre (exp : coordination des CEGIDD, coordination de tout ou partie des acteurs de la santé sexuelle, animation territoriale des acteurs...)

q4123. Nombre de projets de coordination

Réponse ignorée

q4124. Commentaires

Aucune donnée

Correspondants

q4125. Nombre d'actions spécifiques organisées annuellement en région pour promouvoir le dépistage et/ou tout autre outil de prévention du VIH, des hépatites virales et des autres IST.

35

Nombre / Contexte / Co-partenaire

q989. Correspondant identifié à l'ARS

- Oui
- Non

q990. Fichier d'adresses de correspondants du COREVIH

- Oui
- Non

Professionnels ou non.

q991. Nombre de correspondants identifiés dans le fichier :

50

Professionnels ou non. Mailing du COREVIH

q992. Dernière date de mise à jour du fichier d'adresses

en permanence

"JJ/MM/AA ou "en permanence"

Commissions de travail

q4126. Nombre de commissions de travail mises en place

8

Thèmes des commissions et noms des pilotes

q4127. Commissions

dépistage : S. Cambau nommé dans l'arrêté préfectoral
migrants/personnes en situation de prostitution : A. Pabingui - F. Brunel nommées dans l'arrêté préfectoral
Santé Sexuelle : I Massonnat - D. Makhoufi nommées dans l'arrêté préfectoral
formation : JM Livrozet - S. Cambau nommés dans l'arrêté préfectoral
prisons : V. Bourdin nommée dans l'arrêté préfectoral
parcours de soins et qualité de vie des PVVIH : L. Calzetta - D. Makhoufi nommés dans l'arrêté préfectoral
frais : JM Livrozet - C. Chidiac - G. Retornaz nommés dans l'arrêté préfectoral
migrants : O. Diao acteur non membre

q4128. Activité / thème de la commission

Aucune donnée

q4129. Structure d'appartenance du ou des pilote(s) de la commission

- service médical hospitalier
- CEGIDD
- CPEF
- EICCF
- Réseau de Santé
- Associations représentantes des usagers
- Associations de prévention et de promotion de la santé non représentantes des usagers
- SUMPS

q4130. Le pilote membre est-il nommé dans l'arrêté préfectoral ou acteur non membre

cf q41.27

Outils développés par le COREVIH

Site Internet

q981. Site internet (adresse)

www.lyonetlavalleedurhonesanssida.fr

q982. Espace dédié aux membres sur le site internet

- Oui
- Non

Publications

q4131. Le bulletin d'information est-il diffusé sous un format numérique ou papier ?

- Numérique
- papier

q988. Fréquence de publication du bulletin d'information

- Journalière
- Hebdomadaire
- Mensuelle
- Trimestrielle
- Semestrielle
- Annuelle
- Ne sait pas

q2238. Nombre distribué dans l'année

8

Réseaux Sociaux

q4132. Disposez-vous d'un compte Facebook ?

- Oui
- Non

q4133. Nombre d'abonnés à la page Facebook	527
q4134. Nombre de publications	85
q4135. Disposez-vous d'un compte Instagram ?	
<ul style="list-style-type: none"> ◦ Oui ◦ Non 	
q4136. Combien d'abonnés avez-vous sur votre compte Instagram ?	538
q4137. Nombre de publications	20
q4138. Disposez-vous d'un compte Twitter ?	
<ul style="list-style-type: none"> ◦ Oui ◦ Non 	
q4139. Combien d'abonnés avez-vous sur votre compte Twitter ?	279
q4140. Nombre de publications	Réponse ignorée
q4141. Avez-vous noué des partenariats/conventions avec des partenaires associatifs ou privés pour diffuser vos informations ?	
<ul style="list-style-type: none"> ◦ Oui ◦ Non 	
q4142. Si oui, combien, quel format ?	
Aucune donnée	

Actions de communication

q4144. Ressources documentaires mises à disposition pour les acteurs du territoire en matière de santé sexuelle (prévention, vaccination, dépistage des IST)	
<ul style="list-style-type: none"> ◦ Oui ◦ Non 	
Nombre de ressources déployées / thème / public ciblé (usagers, professionnel de santé (hors 1er recours), 1er recours spécifiquement...)	

C.Activités 5. Observatoire des pratiques

File active année N documentée par le COREVIH

q1339. File active année

Hospices Civils de Lyon (69) : Hôpital de la Croix-Rousse - Service des Maladies Infectieuses et Tropicales et Service d'Hépatogastro-Entérologie. Hôpital Edouard Herriot - Service des Maladies Infectieuses et Tropicales, Hôpital Femme Mère Enfant - Infectiologie pédiatrique

- Hôpital Nord-Ouest - Villefranche sur Saône (69) : Service de Médecine Interne, Maladies Infectieuses et Endocrinologie.
- Réseau ville-hôpital - Lyon (69) : DAC LYRE
- Centre Hospitalier de Valence (26) : Service de Pneumologie et de Maladies Infectieuses.
- Centre Hospitalier de Bourg-en-Bresse (01) : Service des Maladies Infectieuses
- Centre Hospitalier d'Ardèche du Nord - Annonay (07) : Service de Médecine D
- Centre Hospitalier d'Ardèche Méridionale - Aubenas (07) : Service d'hémovigilance
- Centre de Vaccinations Internationales et de Médecine des Voyageurs du Tonkin, Villeurbanne

La file active est définie par le nombre de patients ayant eu au moins une consultation ou hospitalisation (hospitalisation classique ou de jour) dans l'année considérée, dans un des services prenant en charge les personnes vivant avec le VIH rattaché au Corevih

q1342. File active VIH adultes année N (non incluse dans le recueil ANRS CO4 FHDH et ANRS CO3)

1

q1340. Source dont est issue la file active

NADIS

(Démultiplier si vous avez plusieurs sources)

q1341. Nombre de patients issus de cette source

5511

Recueil épidémiologique

q155. Pourcentage de la file active que représentent ces établissements de santé par rapport à l'ensemble du Corevih 100.00

Remarque : La file active est définie par le nombre de patients ayant eu au moins une consultation ou hospitalisation (hospitalisation classique ou de jour) dans l'année considérée, dans un des services prenant en charge les personnes vivant avec le VIH rattaché au Corevih

q154. Nombre d'établissements de santé participant au recueil épidémiologique 8

q156. Nombre de cabinets de ville participant au recueil épidémiologique 1

Crise sanitaire : Covid 19

q4279. Nombre d'études COVID (Essais thérapeutiques, cohortes, vaccinations,...) gérées par les ressources humaines du COREVIH (TECs, Data Manager, Chef de projet,...) 0

q4280. Nombre de patients COVID inclus dans les études 0

q4281. Nombre de patients COVID inclus dans les cohortes 0

q4282. Nombre de personnels COREVIH partis en renfort sanitaire (Recherche clinique)

0

C.6. Formation

Encadrement des stagiaires

Accueil des stagiaires dans l'équipe

q1034. Nombre d'internes par an 0

q1157. Nombre de stagiaires autres 0

q1158. Jours de présence des stagiaires autres 0

Encadrement de mémoires, thèses, etc... par l'équipe

q1051. Nombre 0

q1052. Thèmes
NA

Contribution à des formations (en tant qu'intervenant)

q1022. Contribution à des formations : Types de formation
4 Formations pratiques à l'utilisation des TROD VIH VHB VHC

q1031. Nombre d'heures d'intervention 28.00

Formations continues professionnelles

Secteur Etablissements

q1159. Nombre total de sessions 0

q1163. Thèmes
NA

Secteur EMS

q1164. Nombre total de sessions 0

q1165. Nombre de journées 0.00

q1166. Nombre de participants 0

q1167. Nombre de journées-stagiaires 0.00

Secteur Ville

q1169. Nombre total de sessions 0

q1170. Nombre de journées	0.00
q1171. Nombre de participants	0
q1172. Nombre de journées-stagiaires	0.00

Autres secteurs

q1174. Nombre total de sessions	0
q1175. Nombre de journées	0.00
q1176. Nombre de participants	0
q1177. Nombre de journées-stagiaires	0.00

Autres actions dans le cadre de la formation

Conception de programme, de module de formation, outils de formation online, encadrement de DU

q1179. Nombre	0
q1180. Thèmes	
Aucune donnée	

C.7. Recherche

i680. Nombre de patients inclus dans des essais, cohortes ou pour lesquels un retour au dossier a été effectué	396
q674. Nombre de patients inclus dans des essais publics VIH	6
q681. Nombre de patients inclus dans des essais privés VIH	41
q682. Nombre de patients inclus dans des cohortes publiques VIH hors FHDH	276
q683. Nombre de patients pour lesquels un retour au dossier à été effectué dans le cadre des études FHDH	0
q684. Nombre de patients inclus dans des essais publics de co-infection hépatite	4
q685. Nombre de patients inclus dans des essais privés de co-infection hépatite	6
q686. Nombre de patients inclus dans des cohortes publiques de co-infection hépatite	63

C.9. Amélioration des pratiques

État de données sur la PreP

q4220. FA	2638
q4221. Nombre d'initiations dans l'année	908

Programmes d'éducation thérapeutique

q4222. Le COREVIH coordonne-t-il un ou des programme(s) d'éducation thérapeutique ?

- Oui
- Non

q4223. Si oui, indiquer le ou les thèmes de ces programmes

Aucune donnée

Actions du COREVIH dans le cadre de la SNSS dans le cadre de la feuille de route 2018-2020

Actions pour lesquelles le COREVIH a été identifié comme acteur opérationnel :

Action n°2 : Former les professionnels de santé à la santé sexuelle dans une approche interdisciplinaire

q4225. Le COREVIH s'est-il engagé dans cette action

- Oui
- Non

q4226. Partenariats développées / Moyens mises en œuvres

Aucune donnée

Action n°4 : Organiser annuellement en région des campagnes spécifiques de dépistage du VIH, des hépatites virales et des autres IST.

q4227. Le COREVIH s'est-il engagé dans cette action

- Oui
- Non

q4228. Partenariats développées / Moyens mises en œuvres

Campagne de communication sur les réseaux sociaux

Campagne d'envoi d'auto tests VIH à domicile tout au long de l'année 2023 :173 Autotests envoyés à domicile .

Partenariat avec les Cegidd et les associations habilitées à réaliser des TROD pour la location de camping cars pour organiser des actions de dépistage hors les murs , à destination du public HSH et du public migrant

Action n°5 : Mettre à disposition des professionnels de santé de premier recours des ressources documentaires en matière de santé sexuelle (prévention, vaccination, dépistage des IST)

q4229. Le COREVIH s'est-il engagé dans cette action

- Oui
- Non

q4230. Partenariats développées / Moyens mises en œuvres

documentation téléchargeable via le site internet du COREVIH LVDR + site masantésexuelle.fr
envoi de newsletters
transmissions d'informations émanant du ministère et de l'ARS

Action n°15 : Expérimenter dans des villes à forte prévalence du VIH et des IST des centres de santé sexuelle, d'approche communautaire, sur le modèle anglo-saxon.

q4231. Le COREVIH s'est-il engagé dans cette action

- Oui
- Non

Action n°16 : Faire émerger et soutenir, dans le cadre d'un appel à projets, des actions novatrices en matière de promotion de la réduction des risques pour les personnes en situation de prostitution

q4233. Le COREVIH s'est-il engagé dans cette action

- Oui
- Non

q4234. Partenariats développées / Moyens mises en œuvres

Aucune donnée

Action n°18 : Mieux prendre en compte les questions de vie relationnelle et sexuelle dans les consultations des patients atteints de maladies chroniques et dans les programmes d'éducation thérapeutique du patient

q4235. Le COREVIH s'est-il engagé dans cette action

- Oui
- Non

q4236. Partenariats développées / Moyens mises en œuvres

Aucune donnée

Action n°19 : Promouvoir la santé sexuelle des personnes vivant avec des troubles psychiques, prises en charge par les équipes sanitaires, sociales ou médico-sociales

q4237. Le COREVIH s'est-il engagé dans cette action

- Oui
- Non

q4238. Partenariats développées / Moyens mises en œuvres

Aucune donnée

Action n°20 : Mieux prendre en compte la thématique « vie privée, affective et sexuelle » pour les personnes handicapées ou les personnes âgées accueillies dans un établissement ou service médico-social

q4240. Partenariats développées / Moyens mises en œuvres

Groupe de travail sur la fragilité des personnes âgées
mise en place de temps de sensibilisation du personnel des Ehpad
réalisation d'une brochure à destination du personnel des Ehpad

Action n°21 : Adapter la planification de l'offre en santé sexuelle et reproductive à destination des jeunes en tenant compte des besoins spécifiques ultra-marins et des ressources existantes

q4241. Le COREVIH s'est-il engagé dans cette action

- *Oui*
- Non

q4242. Partenariats développées / Moyens mises en œuvres

Aucune donnée

Action n°22 : Structurer la recherche en santé sexuelle

q4243. Le COREVIH s'est-il engagé dans cette action

- *Oui*
- Non

q4244. Partenariats développées / Moyens mises en œuvres

Aucune donnée

Autres actions

q4246. Autres actions de la feuille de route auxquelles le COREVIH participe

1

q4245. Action

Aucune donnée

q4247. Partenariats développées / Moyens mises en œuvres

NA

D. Perspectives / Projets spécifiques

q513. Description des projets actuels

Travail en inter-corevih au niveau de la région Rhône-Alpes-Auvergne avec l'ARS : rencontres régulières des présidents et coordinateurs avec les référents ARS afin d'améliorer encore l'efficacité régionale.

Travail des 3 COREVIH pour la mise en place de projets communs sur la région Auvergne Rhône Alpes (annuaire des formations, semaine de santé sexuelle)

Campagne digitale grand public d'information et de prévention sur le VIH et la sérophobie à l'aide d'un pelliculage de Tramway à Lyon

Rédaction de nouveaux objectifs pour " Lyon et la Vallée du Rhône sans Sida"

Envoi d'autotests VIH à domicile

Animation de la page Facebook COREVIH LVDR

Animation du compte X Corevih Lvdr

q514. Description des perspectives/projets futurs

Reprendre le travail avec la TIC au niveau national.

Test du logiciel BERDA (logiciel de la confédération suisse) au sein du Centre de santé Sexuelle, afin d'évaluer les facteurs de risques des consultants qui viennent pour des dépistage du VIH, des Hépatites et des IST et permettant une prise en charge plus efficace par l'équipe médicale, au centre de Santé Sexuelle d'approche communautaire "Le Griffon" : intégration de la PrEP

Déclinaison des objectifs prioritaires en 2023 concernant le dépistage et le parcours de soins des PVVIH du programme "Lyon et la Vallée du Rhône sans SIDA"

Poursuivre et élargir les modes de communication via les réseaux sociaux : partenariat influenceurs

Travail des 3 COREVIH pour la mise en place de projets communs sur la région Auvergne Rhône Alpes (visio conférence sur le sujet de la PrEP à destination des médecins généralistes, journée sur le sujet de la PrEP et migrants....)

organisation d'une journée inter PASS

organisation d' 1/2 journée "du COREVIH au CORESS"